

# SALARIES DU TRANSPORT DE FONDS, ACTIVEZ VOTRE ESPACE PERSONNEL DE PRÉVENTION

## Comment et pourquoi activer son espace personnel de Prévention ?

Grâce à l'espace personnel Carcept Prev, sécurisé et confidentiel, vos salariés peuvent accéder à leurs services, leurs contrats, et toute la documentation utile au quotidien en fonction de leur couverture. Pour cela, vos salariés doivent activer leur compte sur [www.carcept-prev.fr](http://www.carcept-prev.fr) pour :

### Gérer son profil

- Modifier informations personnelles et coordonnées.

### Accéder aux informations retraite

- Pour les salariés actifs : ils y retrouveront toutes les informations et les services utiles pour préparer et gérer leur retraite complémentaire (relevé de points, simulateur retraite, demande de retraite, estimation de retraite, adresse des centres d'information...).
- Pour les retraités : ils peuvent suivre toutes les informations relatives à leur retraite complémentaire (derniers montants des paiements, téléchargement des attestations de paiement et des attestations fiscales annuelles...).

### Accéder aux contrats Prévoyance Carcept Prev

- En tant que salarié non cadre du transport, ils accèdent à leur compte personnel de prévoyance et consultent leurs points d'activité et leurs points de solidarité.
- Prendre soin d'eux et gagner des points de solidarité grâce au programme Transportez-vous bien (cf. ci-après).

### Accédez à leurs remboursements santé

**Consulter tous les documents relatifs à l'ensemble de leurs contrats : niveaux de garantie, notices d'information, etc.**

### Profiter des conseils santé

- Accéder aux services spécifiques aux salariés du transport qui sont inclus dans leur contrat et

participent à leur bien-être.

[Une demande de kit de communication](#) pour l'ensemble de vos salariés est disponible gracieusement sur simple demande auprès de Carcept Prev.

La plaquette de présentation et d'activation du compte personnel de prévoyance est également disponible en ligne et [par ici](#).